



ABDIL

AUTEURICES DE LA BANDE DESSINÉE ET DE L'ILLUSTRATION

Rapport d'activité 2023

SOMMAIRE

Introduction.....	2
Fonctionnement interne.....	2
Chantiers et concertation professionnelle.....	3
La Chambre de Concertation des Écritures et du Livre.....	3
Le Conseil Supérieur de la Culture.....	4
Les réformes fédérales.....	5
La réforme du statut des travailleur-euses des arts.....	5
La réforme de la fiscalité et parafiscalité des droits d'auteur et droits voisins.....	5
La réforme des pensions.....	5
Une approche inclusive du genre dans les secteurs de la bande dessinée et de l'illustration.....	6
Événements.....	6
Communication et consultation.....	7
Bilan comptable.....	8

INTRODUCTION

L'année 2023 s'est caractérisée pour notre fédération par de nouvelles synergies et de nombreuses concertations.

En interne, notre fédération a élu un nouveau comité de réflexion et de représentation qui compte plus de membres que le précédent. La continuité de l'emploi d'une personne dédiée à la coordination a également pu être assurée. En externe, ABDIL s'est impliquée dans la concertation interprofessionnelle tant au niveau communautaire que fédéral, en particulier sur la question des mesures transitoires de la réforme du statut des travailleur·euses des arts.

Se précieux liens ont également été noués avec diverses associations et organisations belges et étrangères autour de la représentation des auteurs et autrices de la bande dessinée et de l'illustration et des problématiques auxquelles ils et elles font face.

Enfin, la fédération a mis en place un important travail de transmission des informations liées aux politiques culturelles et à la réforme du statut ainsi qu'un accompagnement à destination de ses membres.

FONCTIONNEMENT INTERNE

Début février 2023, le contrat à durée déterminée pour l'embauche d'une travailleuse à temps partiel a pu être renouvelé pour une période d'un an avec augmentation de la charge horaire (15h/semaine). Ce renouvellement a permis de continuer à assurer la coordination de notre fédération, d'assurer le suivi de notre communication interne, de maintenir l'information aux membres et de continuer la représentation de la fédération au sein des instances où siège ABDIL ainsi que des structures dont elle fait partie.

Fin mai, suite à la fin du mandat des membres du comité, ABDIL a élu un nouveau comité de réflexion et de représentation composé de sept hommes et sept femmes¹. Les élections ont été l'occasion de revoir le règlement d'ordre intérieur. L'élargissement du comité, avec la réélection de certains membres ainsi que de nouvelles recrues déjà très impliquées, a permis à ABDIL une plus large répartition et une diversification de ses missions.

¹ Composition des comités d'ABDIL : <https://abdil.be/a-propos/article/les-comites>

En 2023, le nombre de membres de la fédération est passé de 339 à 381, soit une augmentation de 12 %.

L'assemblée générale d'ABDIL s'est tenue le 14 mars 2023 en présentiel au siège social d'ABDIL.

CHANTIERS ET CONCERTATION PROFESSIONNELLE

La Chambre de Concertation des Écritures et du Livre

En tant que fédération professionnelle, ABDIL assure la représentation des auteurs et autrices de la bande dessinée et de l'illustration auprès des instances culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). ABDIL siège notamment à la Chambre de Concertation des Écritures et du Livre (CCEL). Cette instance consultative exerce des fonctions de concertation, de consultation et de proposition en ce qui concerne les politiques culturelles du secteur des écritures et du livre ; elle rend des recommandations sur la politique sectorielle et avis sur les textes législatifs et réglementaires². Six séances de la CCEL se sont tenues en 2023. Au cours de ces séances, divers dossiers dont deux projets de Décrets majeurs ont fait l'objet d'échanges approfondis : le Décret relatif à la reconnaissance et au subventionnement des secteurs professionnels des langues, des lettres et du livre ainsi que le Décret relatif au soutien à la diffusion des productions artistiques en communauté française.

De plus, ABDIL a mené à terme la concertation au sein de deux groupes de travail (GT) qu'elle présidait : les GT « Littérature jeunesse » et « Bande dessinée ». Au sein de ces groupes, les représentant·es de différentes fédérations professionnelles ont élaboré des propositions concernant les conditions générales d'accès aux dispositifs de promotion et aux dispositifs de soutien financier mis en œuvre par le Service général des Lettres et du Livre (SGLL) et par Wallonie-Bruxelles International (WBI) et la nature des différents types de bourses proposées par la FWB pour les auteurs et autrices de nos secteurs.

D'autre part, en tant que signataire du contrat pour la filière du livre en FWB, ABDIL a intégré le comité technique d'évaluation du contrat. Composé des représentant·es du secteur (PILEn³, ABDIL, E.L.I⁴) et de représentant·es de chaque service administratif FWB impliqué (SGLL,

² <https://www.culture.be/administration/gouvernance-culturelle/chambres-de-concertation-sectorielles/chambre-de-concertation-des-ecritures-et-du-livre/>

³ Partenariat Interprofessionnel du Livre et de l'Édition numérique

⁴ Espace des Littératures Illustrées

Service Lecture publique, WBI, Service PECA⁵ et l'AGE⁶), ce comité technique a pour missions d'accompagner et de valider la mise en œuvre des mesures, de participer à leur évaluation et enfin de faire des propositions d'adaptation en cours de contrat ou lors de son renouvellement. Il se réunit trois à cinq fois par an. La fédération a participé à deux des trois réunions tenues par celui-ci en 2023.

Liste des réunions de la CCEL, des GT et du Comité d'évaluation du contrat de filière auxquelles ABDIL a participé en 2023 :

- 27.01.23 : séance plénière
- 03.03.23 : réunion du groupe de travail "Charte de l'édition professionnelle"
- 17.03.23 : séance plénière
- 24.03.23 : réunion du groupe de travail « Littérature jeunesse »
- 26.05.23 : séance plénière
- 29.06.23 : réunion du Comité technique
- 30.06.23 : séance plénière
- 15.09.23 : séance plénière
- 05.10.23 : réunion du Comité technique
- 01.12.23 : séance plénière

Le Conseil Supérieur de la Culture

Fin 2022, le Conseil Supérieur de la Culture (CSC) a mis en place deux groupes de travail réunissant des fédérations professionnelles des différentes Chambres de Concertation autour de deux thématiques interconnectées : le GT « Autour de l'Artiste⁷ » et le GT « Filières ». Ces GT avaient pour objectif de remettre des avis transversaux destinés à faciliter les travaux du CSC.

ABDIL, en 2023, a participé au GT « Autour de l'Artiste » qui s'est concentré sur différents enjeux et questions tels que, la place de l'artiste dans la société, le statut de l'artiste, la distinction entre amateur·ices et professionnel·les, la relation entre l'artiste et l'administration, la « carrière » de l'artiste, les rapports entre les artistes et les institutions culturelles, l'artiste et le marché. Les réunions du GT ont abouti à la rédaction d'une note – contribution du CSC à la prochaine déclaration de politique communautaire – plaidant pour une politique artistique fléchée sur les conditions de travail et d'existence de l'artiste en reliant (mieux) la politique

⁵ Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique

⁶ Administration Générale de l'Enseignement

⁷ Remarque : ABDIL a relevé la question du terme choisi, lui préférant le terme plus adéquat de travailleur·euse des arts.

culturelle de la FWB aux autres niveaux de pouvoirs. Quatre séances du GT se sont tenues en 2023, ABDIL a participé à chacune d'elles.

Les réformes fédérales

Trois réformes fédérales ont été au cœur des préoccupations d'ABDIL : la réforme du statut des travailleur·euses des arts, la réforme de la fiscalité et parafiscalité des droits d'auteur et des droits voisins ainsi que la réforme des pensions.

La réforme du statut des travailleur·euses des arts

L'implication d'ABDIL dans la réforme du statut s'est marquée notamment sur deux niveaux en 2023 : l'entrée en vigueur des mesures transitoires et la mise en place de la Commission du travail des arts. L'explication et les échanges liés aux mesures transitoires et futures mesures auprès des auteurs et autrices des secteurs de la bande dessinée et de l'illustration se sont concrétisés lors de nombreux événements (voir ci-dessous, l'intitulé « Événements »). En ce qui concerne la Commission, ABDIL a rencontré à plusieurs reprises Marc Brion, expert en charge de la mise en place de celle-ci dans afin de discuter des enjeux et problématiques auxquels elle allait faire face. Début juillet, ABDIL a été reconnue comme fédération des arts, une reconnaissance au niveau fédéral. À ce titre, elle a pu proposer quatre candidat·es pour siéger au sein de la Commission. Deux candidat·es, qui font également partie du comité d'ABDIL, ont été retenus et y siègent actuellement.

La réforme de la fiscalité et parafiscalité des droits d'auteur et droits voisins

La réforme de la fiscalité et parafiscalité des droits d'auteur et droits voisins est un sujet complexe qui donne lieu à des interprétations diverses et des désaccords de fond entre les représentant·es de la filière du livre. En mars, ABDIL a organisé une réunion avec l'Association des éditeurs belges (ADEB) afin de discuter de leur position et manière d'appréhender la réforme. Face aux nombreuses incertitudes concernant l'interprétation des textes de loi, ABDIL a engagé ses membres à la prudence en attendant de plus amples explications.

La réforme des pensions

À l'instar des autres réformes, mais plus particulièrement ici, la réforme des pensions est un dossier sur lequel ABDIL s'est penché en concertation avec les fédérations de l'UPACT⁸ (Union des Professionnel.le.s des Arts et de la Création – pôle Travailleur.euse.s) dont elle fait partie. Une rencontre avec Karine Lallieux, ministre des pensions et de l'intégration sociale s'est

⁸ <https://www.upact.be/>

organisée en mai afin d'évoquer la réforme en regard de la situation des travailleur·euses des arts.

Une approche inclusive du genre dans les secteurs de la bande dessinée et de l'illustration

ABDIL s'est associée avec différentes organisations et structures autour des problématiques liées au genre dans les milieux de la bande dessinée et de l'illustration. Un des objectifs est la co-rédaction d'une Charte pour visibiliser et sensibiliser à ces problématiques. Dans ce cadre, des membres du comité ABDIL ont participé en novembre à une formation du Plan SACHA⁹ destinée aux organisateur·ices d'événements sur la promotion de la culture du consentement en milieu festif et la prise en charge de situations concrètes.

ÉVÉNEMENTS

Les événements organisés par ABDIL en 2023 se sont principalement concentrés autour de la réforme du statut des travailleur·euses des arts. En février a eu lieu un « Apéro ABDIL » sur le statut, spécifiquement destiné à répondre aux questions des membres. Suite au succès de la soirée, la fédération a lancé en juin ses « Ateliers ABDIL », des rencontres mensuelles avec les membres et animée par des personnes du comité afin de discuter des problématiques et actualités les concernant, de poser des questions individuelles et tenter d'y répondre collectivement. Six ateliers ont eu lieu en 2023. À côté de cela, ABDIL a également participé à une soirée de la Guilde Griet¹⁰ en mai pour présenter la réforme. L'année s'est clôturée côté statut sur un événement organisé avec l'asbl Dockers¹¹ autour de la plateforme créée par l'association.

De plus, des échanges dans le but de présenter ABDIL et ses missions ont eu lieu dans deux écoles d'art, l'un à l'École de Recherche Graphique (ERG) en mars à Bruxelles, l'autre à l'École Supérieure des Arts Saint-Luc de Liège en avril dans le cadre d'un workshop sur la précarité des étudiant·es en art, des artistes et sur les réalités du métier. La fédération a également participé à une conférence intitulée « Travail de l'art » dans le cadre du festival HYPHES organisé par les étudiant·es de l'ERG en septembre. Il s'agissait d'une intervention au côté du collectif La Buse¹² (France) sur la nécessité politique du collectif face aux institutions, les liens entre le milieu du

⁹ <https://www.plansacha.be/>

¹⁰ https://www.instagram.com/la_guilde_bxl/

¹¹ <https://www.dockers.io/about>

¹² <https://la-buse.org/>

livre et celui de l'art contemporain, pour enfin trouver des outils communs avec lesquels combattre ensemble.

Par ailleurs, en tant que membre du comité de pilotage de l'étude sur la situation socio-économique des auteurs et autrices de livre en FWB, ABDIL est intervenue lors d'une rencontre "Écrire en FWB : #2 l'étude¹³" organisée en janvier par la Scam sur la présentation de cette étude.

Comme l'année précédente, ABDIL a participé à l'édition 2023 de la Fête de la BD qui se tenait du 08 au 10 septembre à Tour & Taxis, à Bruxelles. Le stand de notre fédération se trouvait dans l'Espace Bande Dessinée Alternative.

Enfin, du 06 au 09 novembre, ABDIL a participé au séminaire de rencontres professionnelles «Think Factory» organisé par l'association Central Vapeur¹⁴ à Strasbourg. Ce séminaire réunissait de multiples acteurs œuvrant pour la reconnaissance et l'application des droits et des artistes illustrateur·ices et plasticien·nes à l'échelle européenne, autour de tables rondes, de groupes de discussions thématiques et de conférences.

COMMUNICATION ET CONSULTATION

Outre ses activités en concertation avec le secteur, ABDIL a également pour mission d'informer, de consulter et d'assurer un suivi auprès de ses membres. La consultation permet de faire remonter des revendications et faire entendre la voix des auteurs et autrices de bande dessinée et d'illustration auprès des instances politiques et culturelles. Pour assurer ses missions, ABDIL communique sur son actualité et celle du secteur via une newsletter envoyée à ses membres.

Trente newsletters ont été envoyées en 2023. Les informations que nous avons relayées concernent entre autres les aides de la FWB pour la bande dessinée et le livre jeunesse ainsi que d'autres soutiens aux auteurs et autrices, les appels à projets, résidences, relais d'enquêtes sur le secteur, la réforme du statut des travailleur·euses des arts, la réforme de la fiscalité et parafiscalité des droits d'auteurs, le contrat pour la filière du livre, les actions, sollicitations et événements organisés par ABDIL, etc.

Par ailleurs, dans le but d'informer au mieux ses membres et plus généralement les auteurs et autrices des secteurs de la bande dessinée et de l'illustration, ABDIL a continué d'alimenter les

¹³<https://www.scam.be/fr/agenda/ecrit/ecrire-en-fwb-2-l-etude>

¹⁴ <https://centralvapeur.org/>

ressources de son site internet¹⁵ en remaniant celui-ci. Les ressources comprennent analyses et prises de position sur les aides et soutiens aux secteurs BD et illustration en Fédération Wallonie-Bruxelles, sur le mode de rémunération du travail artistique dans nos secteurs et sur les réformes qui impactent les statuts sociaux et fiscaux des auteurs et autrices.

Concernant les réseaux sociaux, ABDIL a continué d'alimenter leurs contenus en se concentrant principalement sur Instagram.

BILAN COMPTABLE

Nos nombreuses activités et missions en 2023 démontrent qu'il reste impératif de maintenir un poste de coordination rémunéré afin de structurer notre fédération. Ce poste à temps partiel (2 jours/semaine) reste la principale dépense de l'asbl avec plus de 15.000€. Les autres frais généraux sont habituels : assurances, honoraires comptables et frais de réception entre autre choses.

L'ensemble des frais ne sont pas entièrement couverts par la subvention de fonctionnement mais les premières années l'asbl avait rempli ses missions bénévolement ce qui a permis d'accumuler une réserve qui permet d'absorber aujourd'hui les charges supplémentaires. Cette situation ne pourra pas durer éternellement et nous cherchons d'autres formes de revenus afin de pérenniser et de renforcer cet emploi.

En 2023 les autres revenus notables sont :

- les cotisations des membres pour un peu plus de 1.000€, au vu du nombre de membres en augmentaiton, il y a là un levier financier potentiel pour l'avenir.
- Un don du centre belge de la bande dessinée pour 3.000€, mais qui ne sera pas renouvelé en 2024.
- Une bourse de l'instance d'avis bande dessinée pour un montant de 1.200€.
- Une subvention pour près de 12.000€ (versée en fin d'année et qui gonfle notre actif) dans la cadre du contrat pour la filière du livre afin d'organiser courant 2024 des formations professionnalisante à destination de nos membres. Une petit partie de cette sommes pourra servie à la coordination et donc à payer notre salariée, mais la majorité de la somme ira à la rémunération des intervenant·es et aux frais d'organisation.

En résumé, l'asbl est en légère perte si l'on ne compte pas la subvention de formations. La situation n'est pas alarmante mais pour continuer dans la même dynamique d'activités et encadrer encore mieux celles-ci, il faudra trouver d'autres sources de revenus.

¹⁵ <https://abdil.be/analyses/>